

## **Anniversaire des 25 ans du Jumelage entre les diocèses de Saint-Étienne et de Batroun.**

### **Discours de Mgr Sylvain Bataille en la cathédrale Saint-Etienne de Batroun.**

Chers amis,

Mon cœur est dans la joie et je voudrais vous exprimer mon action de grâce : je rends grâce au Seigneur pour ce jumelage, pour cette journée de rencontre, pour votre présence à vous tous, de tous les âges, membres de ce diocèse de Batroun avec lequel notre diocèse de Saint-Etienne a déjà des liens anciens et solides. Depuis 25 ans, nos Églises vivent une communion toute particulière, grâce à bien des événements qui se sont succédés au fil des années. Forts de cette histoire, aujourd'hui nous signons une charte. Nous l'avons déjà signée en français à Saint-Etienne, à la Pentecôte 2021, à l'occasion des 50 ans de la création de notre diocèse, fête à laquelle Mgr Mounir Khairallah nous a fait l'amitié de participer. Nous la signons aujourd'hui en langue arabe, pour signifier cette réciprocité et surtout notre volonté de poursuivre le chemin.

Je ne suis pas venu seul pour vivre cet événement, mais avec une délégation. Il y a d'abord le Père Louis Tronchon, que vous connaissez bien puisque depuis 25 ans il est l'un des artisans de ce jumelage. Le Père Rémi-Gabriel Perchot, aumônier de la Pastorale des jeunes, est présent également car il est chargé d'organiser les Journées Mondiales de la Jeunesse. En effet, les jeunes du diocèse de Saint-Etienne auront la grâce de les vivre avec des jeunes de Batroun, comme cela avait déjà été le cas à Paris en 1997, puis à Cologne en 2005 ou à Madrid en 2011. Vingt jeunes de votre diocèse vont donc nous accompagner, et ensemble nous allons vivre ce grand événement qui rassemblera des jeunes du monde entier autour du Pape François. Je suis aussi accompagné par Mme Marie-Hélène Bonnamour, qui est directrice d'un établissement catholique à Saint-Etienne. Nous sommes en train de jumeler vos trois principales écoles catholiques de Batroun avec trois établissements de notre diocèse. Sont aussi présentes avec moi Mme Jeanine Paloulian, d'origine arménienne et qui connaît bien l'Orient, ainsi que Mme Colette Angénieux et Mme Geneviève Bœuf, qui sont toutes les deux engagées dans notre comité de jumelage. Enfin, il y a aussi le Frère Michel Morel, frère mariste dont la Congrégation a été bien présente à Batroun et l'est encore au Liban.

Notre charte commence par ces mots : *« Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères, de vivre ensemble et d'être unis »*. C'est l'expérience que nous vivons avec ce jumelage. Le mot jumelage vient de « jumeaux », c'est-à-dire deux enfants qui naissent ensemble. On sait qu'il y a les vrais jumeaux, ceux qui ont le même patrimoine génétique, mais il y a aussi les « faux » jumeaux, qui ont un patrimoine différent mais cependant une très grande proximité. Nos Eglises, pleinement membres de l'unique Eglise catholique, ont un patrimoine différent, une tradition différente, l'une orientale maronite, l'autre occidentale latine. Ce sont deux manières de célébrer, de vivre, mais en même temps il s'agit d'une seule foi, d'un seul baptême, d'un seul Dieu et Seigneur Jésus-Christ qui agit en chacun selon ses talents ou ses grâces. Ce matin, pour ouvrir notre visite de jumelage, nous avons évoqué deux figures spirituelles : d'une part votre patriarche Elias Hoyek et d'autre part saint Marcellin Champagnat. Ils sont bien différents par leur histoire, mais ils ont aussi beaucoup de points communs : c'est manifestement le même Esprit Saint qui travaille, qui habite l'Eglise au Liban et en France.

Nous savons que nous sommes tous frères en humanité et nous savons que comme chrétiens, comme catholiques, nous avons une fraternité toute particulière. Pour que cela n'en reste pas aux idées, il est important que cette fraternité puisse s'exprimer de manière plus forte entre des communautés différentes. Notre jumelage permet justement ces liens de proximité, de profondeur, en prenant le temps de connaître de manière concrète ce que le Seigneur donne à chacun, afin de partager ces grâces et ces richesses reçues.

Le premier chapitre de notre charte fait un rapide historique, depuis les JMJ de 1997 quand le Père Mounir Khairallah s'occupait des jeunes, avec le Père Raymond Bassil qui était alors séminariste. C'était le lancement, le premier contact, la première rencontre entre nos deux diocèses. Le Seigneur nous a donnés l'un à l'autre, le diocèse de Batroun au diocèse de Saint-Etienne, et le diocèse de Saint-Etienne au diocèse de Batroun. Nous ne nous sommes pas choisis, mais le Seigneur nous a donné de nous retrouver et de cheminer ensemble. Le chemin s'est poursuivi en 1998, avec les premiers engagements. À Saint-Etienne, nous avons eu la grâce d'accueillir le Père Boutros Khalil, puis le Père Raymond Bassil, et enfin le Père Sami Nehme. Nous avons vécu des JMJ, des échanges, des pèlerinages réciproques, et maintenant ces rapprochements entre nos écoles. C'est une histoire commune qui est déjà bien engagée. Et nous pensons ce soir à Mgr Paul-Emile Saadé et à Mgr Pierre Joatton qui étaient les évêques de nos deux diocèses au commencement de ce jumelage.

Le deuxième chapitre de notre charte rappelle les objectifs de notre jumelage : favoriser une communion spirituelle et fraternelle entre deux Eglises particulières de traditions différentes. Cette expérience nous ouvre concrètement à la catholicité de l'Eglise. Je m'en réjouis, non seulement pour ceux qui sont plus directement engagés, mais aussi parce que vous rappelez à tout le diocèse de Saint-Etienne que nous appartenons à la grande Eglise. Nous expérimentons avec vous cette fraternité qui dépasse les limites de nos communautés et même de nos pays. En se connaissant, en partageant un patrimoine culturel, religieux, spirituel, en découvrant nos figures de sainteté réciproques qui font la richesse de chacun de nos diocèses, et vous n'en manquez pas dans le diocèse de Batroun, ensemble nous voulons témoigner de l'Évangile et nous soutenir. Nous savons que les chrétiens d'Orient sont dans une situation particulièrement complexe, d'autant plus qu'elle ne s'améliore pas. Cela rend d'autant plus nécessaire une proximité fraternelle, une solidarité. Vous êtes présents dans notre prière, tout spécialement le 4 de chaque mois, en mémoire du drame de l'explosion dans le port de Beyrouth. Cette année, dans plusieurs de nos communautés, pour Noël et pour le Carême, une collecte a été organisée pour pouvoir vous soutenir, modestement.

Le troisième chapitre parle des moyens : la rencontre, à l'image de ce que nous vivons aujourd'hui, la prière commune et fidèle, le partage, les échanges, comme les JMJ que nous allons vivre ensemble cet été.

Enfin, le dernier chapitre de la charte porte sur l'organisation : le jumelage est sous la responsabilité des deux évêques, mais il y a dans chacun de nos deux diocèses un comité de jumelage. Je rends grâce parce qu'ils sont actifs et agissants.

Alors, si vous en êtes d'accord, nous allons poursuivre ce chemin, continuer l'aventure, et la signature de la charte en sera un signe ce soir pour nous tous. Ce jumelage est vraiment un cadeau que Dieu fait au diocèse de Saint-Etienne, et j'en suis témoin. C'est un cadeau que Dieu m'a fait aussi : quand on arrive dans un diocèse, on le découvre progressivement et on se réjouit de ce qui fait ses richesses. Ce lien avec le diocèse de Batroun m'a permis de découvrir le Liban, de vous connaître, et de saisir un peu plus la beauté de l'Eglise dans sa diversité, en particulier dans sa richesse orientale.

Je voudrais enfin saluer mes deux frères évêques de Tripoli, qui nous font l'amitié de se joindre à notre célébration. Votre présence signifie que notre jumelage avec le diocèse de Batroun est quelque chose de plus large que simplement une relation entre deux diocèses.

Je conclus avec notre charte : « Que Dieu soit béni pour ce jumelage et qu'il bénisse chacun de nos diocèses par la Vierge Marie et tous les saints. Amen. » Merci à vous.

Batroun, le 29 avril 2023  
**+ Sylvain Bataille, évêque de Saint-Étienne**